

QUESTIONNAIRE

Coordonnées

Veillez indiquer vos coordonnées dans le cas où nous aurions besoin de vous contacter dans le cadre de ce questionnaire. Veillez noter que cette démarche est facultative.

Type de partie prenante (veuillez choisir une réponse)	<input type="checkbox"/> Autre : Universités
Nom de l'État / Nom du répondant	Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (Chaire DDSA), Université Laval, Québec (Canada)
Courriel	cddsa@fd.ulaval.ca
Pouvons-nous attribuer publiquement les réponses au questionnaire à votre État ?* *Sur le site internet du HCDH, sous la section RS sur la santé	Non Commentaires (le cas échéant) : Nous ne sommes pas certains de bien comprendre la signification de cette question. Nous ne parlons pas au nom du gouvernement canadien. Nous souhaitons que nos contributions soient publiques et publiées sur le site internet du HCDH.

Contexte

Dans le cadre de la résolution 51/21 du Conseil des droits de l'homme, la Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, a identifié l'analyse des progrès et des défis à relever pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) comme l'une des priorités stratégiques de son mandat, ainsi que l'analyse du rôle des déterminants fondamentaux de la santé, tels que le changement climatique et l'environnement, l'eau et l'assainissement, l'éducation et l'égalité des sexes (Voir: [A/HRC/47/28 para. 108](#)). Conformément à son mandat et en accord avec ces priorités, elle a décidé de consacrer son prochain rapport thématique à l'Assemblée générale, qui se tiendra en octobre 2023, à la question de "L'alimentation, la nutrition et le droit à la santé".

Objectifs du rapport

Dans son rapport, la Rapporteuse spéciale s'intéressera aux déterminants fondamentaux de la santé, en se concentrant sur la manière dont l'alimentation et la nutrition ont un impact positif ou négatif sur le droit à la santé. Elle s'appuiera en particulier sur les cadres des déterminants sociaux et commerciaux de la santé pour examiner comment le colonialisme, le racisme et d'autres asymétries de pouvoir continuent de construire et de maintenir des systèmes et des environnements alimentaires inéquitables, en influençant les activités de production, d'agrégation, de transformation, de distribution, de consommation et d'élimination des

produits alimentaires,¹ et en façonnant finalement le contexte dans lequel les consommateurs acquièrent, préparent et consomment les aliments.² L'analyse de la Rapporteuse spéciale tiendra compte de la double charge de la malnutrition,³ qui fait référence à la coexistence de la dénutrition et des maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation, telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer. En ce sens, elle soulignera que les approches de l'alimentation et de la nutrition fondées sur les droits doivent concilier et traiter ces deux préoccupations, souvent considérées à tort comme concurrentes. La Rapporteuse spéciale rendra également compte des tendances nouvelles et émergentes liées à l'impact du changement climatique, des conflits et du COVID-19 sur l'alimentation et la nutrition, ainsi que des réponses qui y sont apportées.

Il est important de noter que la Rapporteuse spéciale adoptera une approche intersectionnelle et examinera les multiples formes de discrimination affectant les personnes dans le contexte de l'alimentation et de la nutrition. Elle analysera les liens entre les inégalités dans l'accès à une alimentation adéquate et le sexe, le genre, la pauvreté, la classe sociale, le fossé rural et urbain, ainsi que les systèmes d'oppression connexes.

La Rapporteuse spéciale a l'intention d'analyser les obligations et les responsabilités des acteurs, tels que les États et les entreprises respectivement, en matière d'alimentation et de nutrition dans le cadre du droit à la santé. La Rapporteuse spéciale souhaite donc identifier les défis et les opportunités spécifiques liés à l'alimentation et à la nutrition dans les pays et au sein des communautés du monde entier. Elle aimerait également identifier les bonnes pratiques qui affirment le droit à la santé dans ce contexte, et chercher des exemples de la manière de combattre la discrimination dans l'accès à une alimentation adéquate.

Glossaire de définitions dans le cadre de ce questionnaire :

- **Double charge de la malnutrition** : désigne la coexistence de la dénutrition avec le surpoids, l'obésité ou les MNT liées à l'alimentation, chez les individus, les ménages et les populations, et tout au long de la vie.⁴
- **Les environnements alimentaires** : désignent le contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel les consommateurs s'engagent dans le système alimentaire pour prendre leurs décisions en matière d'acquisition, de préparation et de consommation des aliments.⁵
- **Les systèmes alimentaires** : désignent l'ensemble des acteurs et leurs activités de valorisation interconnectées impliqués dans la production, l'agrégation, la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination des produits alimentaires. Les systèmes alimentaires comprennent tous les produits alimentaires issus de la production végétale et animale, de la sylviculture, de la pêche et de

¹ FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2020. The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets. Rome, FAO, disponible sur: <https://doi.org/10.4060/ca9692en>

² HLPE, Nutrition and food systems. A report by the High-Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, 2017, Rome, disponible sur: <https://www.fao.org/3/i7846e/i7846e.pdf>

³ World Health Organization, The double burden of malnutrition: Policy brief, 2017, disponible sur: [WHO/NMH/NHD/17.3](https://www.who.int/nmh/nhd/17.3)

⁴ *Ibid.*

⁵ HLPE, Nutrition and food systems. A report by the High-Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, 2017 Rome, disponible sur: <https://www.fao.org/3/i7846e/i7846e.pdf>

l'aquaculture, ainsi que les environnements économiques, sociétaux et naturels plus larges dans lesquels s'inscrivent ces divers systèmes de production.⁶

Questionnaire

Le questionnaire peut être téléchargé ci-dessous en anglais (langue originale), français et espagnol (traductions non-officielles). Les réponses peuvent porter sur certaines des questions ou sur toutes, selon les possibilités ou les préférences.

- Télécharger le questionnaire (WORD) : [English](#) | [Français](#) | [Español](#)

Comment et où soumettre les contributions

Les contributions peuvent être envoyées par e-mail jusqu'au 24 mars 2023.

Adresse email	ohchr-srhealth@un.org
Objet de l'email	Contribution au rapport de l'AG - RS droit à la santé
Limite de mots	750 mots par question
Formats de fichiers	Word et PDF (Veuillez noter que seuls les documents Word et PDF seront mis en ligne)
Langues acceptées	Anglais, Français, Espagnol

Traitement des contributions/commentaires reçus

Veuillez noter que toutes les réponses seront publiées par défaut sur la page web officielle de la Rapporteuse spéciale.

Questions clés

Vous pouvez choisir de répondre à toutes ou à certaines des questions ci-dessous (limite de 750 mots par question).

1. Quels sont les principaux facteurs qui entravent quantitativement et qualitativement l'accès adéquat à l'alimentation et à la nutrition dans votre pays et/ou communauté (y compris des facteurs externes à votre pays) ? En tenant compte des déterminants sous-jacents de la santé, de quelle manière ces facteurs contribuent-ils aux inégalités en matière de santé ?
2. Quelles mesures législatives ou réglementaires (telles que celles liées aux normes nutritionnelles, à l'étiquetage, à la commercialisation, à l'approvisionnement dans les milieux institutionnels, y compris – mais sans s'y limiter – les écoles et les prisons, et les mesures fiscales) ont été envisagées ou adoptées dans votre pays et/ou communauté pour

⁶ FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming food systems for affordable healthy diets Rome, 2020, disponible sur: <https://doi.org/10.4060/ca9692en>

améliorer l'alimentation et la nutrition, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité ? Le cas échéant, comment ces mesures sont-elles appliquées ?

3. Dans votre contexte, des mesures législatives ou réglementaires ont-elles tenté de s'attaquer simultanément à la dénutrition, d'une part, et aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer, d'autre part ? Ont-elles réussi à le faire ? Veuillez fournir des exemples concrets.
4. Au-delà des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, l'alimentation et la nutrition sont également pertinentes en ce qui concerne les maladies infectieuses et d'autres maladies. Par exemple, les aliments contaminés peuvent entraîner des maladies d'origine alimentaire, une mauvaise alimentation peut rendre les personnes plus vulnérables aux maladies infectieuses, et les personnes atteintes de maladies infectieuses et d'autres maladies chroniques peuvent avoir des besoins alimentaires uniques pour leur santé. Veuillez décrire les défis et les progrès réalisés à cet égard dans votre pays et/ou au sein de votre communauté.
5. Les approches multipartites de l'alimentation et de la nutrition sont souvent affectées par des asymétries de pouvoir qui excluent les personnes et les communautés en situation de vulnérabilité.
 - 5.1. Veuillez fournir des exemples concrets d'obstacles et d'opportunités pour ces personnes ou communautés, telles que les peuples autochtones, les femmes, les enfants et les personnes migrantes, de participer aux processus d'élaboration des politiques nationales et/ou internationales en matière d'alimentation et de nutrition, y compris sur le processus de participation.
 - 5.2. Quelles sont les mesures proactives ou les bonnes pratiques dont vous pouvez rendre compte et qui ont été prises par l'État pour s'engager dans des activités visant à renforcer l'accès des personnes aux ressources pour la sécurité alimentaire et leur utilisation à cet égard ?
6. Quel est l'impact de la gentrification, du développement, de la technologie, de l'activité industrielle et de la déforestation sur la sécurité alimentaire ? Veuillez donner quelques exemples concrets.
7. Veuillez fournir des exemples liés à l'impact de la production alimentaire sur le droit à la santé de la population vivant ou travaillant dans ou à proximité des zones de production/cultivation ?